

Moto 125

Le nouvel espace dédié aux conducteurs de 125 cm³ sur les sites des associations Prévention Routière et Assureurs Prévention

Embouteillages, problèmes de stationnement, hausse de prix du carburant... Les automobilistes délaissent de plus en plus volontiers leur quatre-roues pour un scooter ou une moto 125 cm³ : pas moins de 792 000 motos légères ont été répertoriées sur les routes de France en 2009¹. Moins coûteuse que l'utilisation d'une voiture, accessible avec un permis B², souvent synonyme de liberté, la pratique de la 125 cm³ n'est toutefois pas sans risques : en 2009, 146 personnes ont été tuées et 5 899 ont été blessées (dont 1 782 grièvement) au guidon d'une 125.

Souvent en cause dans les accidents : inexpérience en matière de conduite d'un deux-roues, équipements de sécurité manquants, insuffisants ou de piètre qualité, mauvaise prise en compte par les autres usagers...

Face à ce constat, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention mettent en ligne sur leurs sites Internet un espace dédié aux nouveaux conducteurs de 125 cm³, intitulé *Moto 125*, afin de les informer et de les guider dans leur choix d'un véhicule et des équipements de sécurité.

Moto 125 leur permet également de se tester grâce à divers modules interactifs : tests d'anticipation en caméra subjective, quiz Code de la route spécial 125, animations 3D pour apprendre à déjouer les pièges de la route...



Moto 125, accessible sur les sites www.preventionroutiere.asso.fr et www.assureurs-prevention.fr, propose à l'utilisateur 6 rubriques pour :

- choisir son véhicule (type, performance, confort, sécurité...): pas facile au vu du nombre de modèles sur le marché ;
- choisir ses équipements de sécurité sans pour autant se transformer en pilote de course ;
- tester ses capacités à anticiper les situations dangereuses (vidéo) ;
- tester ses connaissances du code de la route (quiz spécial 125) ;
- découvrir et déjouer les pièges de la route (animations 3D) ;
- faire le point sur tous les aspects réglementaires (permis, assurance...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.preventionroutiere.asso.fr et www.assureurs-prevention.fr

CONTACT PRESSE

Association Prévention Routière
Thomas Le Quellec
Tél. : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25
t.lequellec@preventionroutiere.asso.fr

Assureurs Prévention
Benoît Danton
Tél. : 01 42 47 93 80 / 06 48 24 77 81
b.danton@ffsa.fr

¹ Officiel du cycle, de la moto et du quad - Juillet 2010

² Depuis le 1er janvier 2011, tout titulaire du permis B depuis au moins 2 ans peut conduire une motocyclette légère après avoir suivi une formation obligatoire de 7 heures dans un centre agréé, sauf s'il dispose d'un relevé d'information procuré par l'assureur attestant d'une conduite au cours des 5 dernières années.

Moto 125, un espace interactif adapté et répondant aux besoins des nouveaux conducteurs de 125 cm³

Mon permis de conduire me permet-il de passer au scooter 125 cm³ ? Quel budget faut-il prévoir ? Comment choisir mon véhicule et mes équipements ? Les règles du code de la route sont-elles différentes ?...

De nombreuses interrogations peuvent se poser aux automobilistes souhaitant acquérir une moto ou un scooter 125 cm³. De même, certains conducteurs de 125, pourtant expérimentés, n'ont jamais été formés et peuvent avoir pris de mauvaises habitudes ou être à la recherche d'informations pratiques.

Les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont imaginé *Moto 125* comme un espace répondant aux attentes et besoins de ces usagers. Elles se sont pour cela basées sur les résultats de deux études commandées auprès d'organismes références :

- La première, dirigée par *Gaultier & Associés*³ auprès de moniteurs de moto-écoles, de futurs utilisateurs de 125 cm³ (ayant leur permis B depuis plus de deux ans et ayant déclaré souhaiter acquérir une 125 dans les prochains mois) et de conducteurs de 125 cm³ expérimentés, a permis aux partenaires de mieux connaître leur vécu, leurs motivations, leurs comportements dans la circulation ainsi que leur perception des risques et leurs besoins d'information.
- La seconde, dirigée par des chercheurs de l'INRETS⁴, a permis aux partenaires d'identifier les principales caractéristiques des accidents de 125 cm³, de définir des scénarios types et de proposer des reconstitutions en 3D des cas les plus fréquents.

Moto 125

Vous conduisez une 125 ou souhaitez en acquérir une prochainement. Cet espace est fait pour vous aider à bien choisir votre véhicule et pour vous guider dans le choix des équipements de sécurité (casque, gants, blousons...). Divers modules interactifs vous sont également proposés : tests d'anticipation en caméra subjective, quiz Code de la route spécial 125, animations 3D pour apprendre à déjouer les pièges de la route...

- Choisissez votre 125**
- Équipez-vous**
- Testez votre conduite**
- Testez votre code**
- Déjouez les pièges**
- Soyez en règle**

³ Étude réalisée entre le 28 juin et le 8 juillet 2010 par Gaultier & Associés par entretiens approfondis et entretiens de groupe (Paris, Ile-de-France et Province) auprès de moniteurs moto-écoles, de conducteurs de 125 cm³ et de titulaires du permis B depuis 2 à 5 ans, potentiels utilisateurs de 125 cm³.

⁴ Étude « Les motos légères dans le trafic », réalisée en août 2010 par des chercheurs de l'INRETS (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité) sur la base d'une analyse de 1 500 procès verbaux impliquant un deux-roues motorisé permettant d'obtenir deux échantillons représentatifs des accidents de 125 cm³, corporels et mortels.

Moto 125 propose 6 modules interactifs : choix du véhicule et des équipements, tests d'anticipation en caméra subjective, quiz Code de la route spécial 125, animations 3D pour apprendre à déjouer les pièges de la route...

Choisissez votre 125

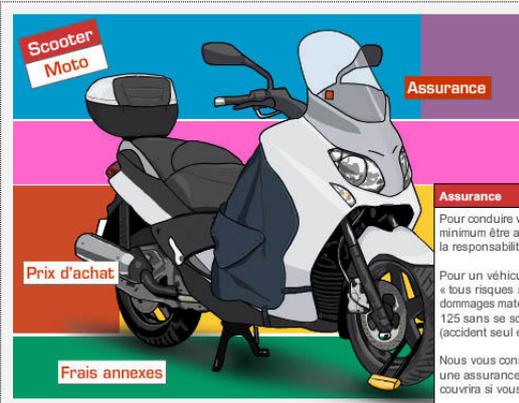
Il n'est pas toujours facile, au vu du nombre de modèles sur le marché, de choisir sa 125. Ce module est fait pour aider l'utilisateur à bien choisir son véhicule en fonction de ses besoins et des caractéristiques des modèles : puissance, consommation, assise, conduite, freinage, tenue de route, éclairage...

MOTO 125

- Choisissez votre 125 >
- Équipez-vous
- Testez votre conduite
- Testez votre code
- Déjouez les pièges
- Soyez en règle

Choisissez votre 125

Choisir sa 125 : pas facile au vu du nombre de modèles sur le marché. Nous vous aidons à faire votre choix.



125cc

Choisissez votre 125 : scooter ou moto ?

- 1 Type
- 2 Performance

Assurance

Pour conduire votre 125, vous devez au minimum être assuré « au tiers » (il s'agit de la responsabilité civile obligatoire).

Pour un véhicule neuf, préférez la garantie « tous risques » : elle couvre tout type de dommages matériels que pourrait subir votre 125 sans se soucier de la responsabilité (accident seul en cause, incendie, vol...).

Nous vous conseillons fortement de prendre une assurance « conducteur » qui vous couvrira si vous vous blessez.

Deux grandes catégories de 125 s'offrent à vous : les scooters et les motos.

Pour un usage exclusivement urbain ou péri-urbain, préférez un scooter. Leur carénage et leur maniabilité sont bien adaptés à la ville.

Pour de plus grands parcours extra-urbains, les motos peuvent constituer un bon choix. Leurs roues, plus grandes, leur confèrent une meilleure stabilité à vitesse élevée. Toutefois, contrairement à la plupart des scooters, leur boîte de vitesse est mécanique, ce qui complique la tâche de conduite.

⚡ Puissance

Avec une puissance maximale de 11 kW (ou 15 CV), les 125 sont bien adaptées aux déplacements urbains et péri-urbains. Ils

Équipez-vous

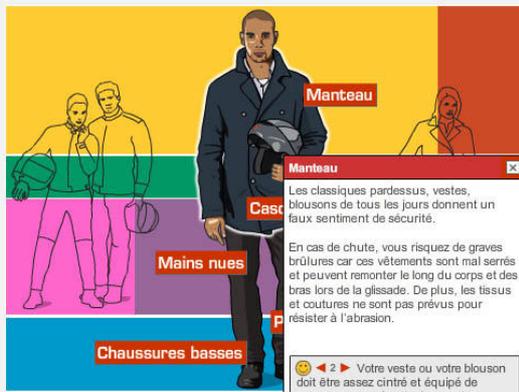
Porter des vêtements protecteurs sans pour autant se transformer en motard de grosse cylindrée, c'est possible. Ce module permet de faire un point sur les équipements disponibles et propose des conseils pour les choisir.

MOTO 125

- Choisissez votre 125
- Équipez-vous >
- Testez votre conduite
- Testez votre code
- Déjouez les pièges
- Soyez en règle

Équipez-vous

Porter des vêtements protecteurs sans pour autant se transformer en motard de grosse cylindrée, c'est possible. Découvrez nos conseils.



125cc

Équipez-vous ! Protégez-vous !

- 1 Protection insuffisante
- 2 Protection moyenne
- 3 Protection élevée

Manteau

Les classiques pardessus, vestes, blousons de tous les jours donnent un faux sentiment de sécurité.

En cas de chute, vous risquez de graves brûlures car ces vêtements sont mal serrés et peuvent remonter le long du corps et des bras lors de la glissade. De plus, les tissus et coutures ne sont pas prévus pour résister à l'abrasion.

2 Votre veste ou votre blouson doit être assez cintré et équipé de serrures aux poignets. Les coutures

Les casques

Les casques jet sont légers et confortables mais ils ne protègent ni le visage, ni le menton. Optez plutôt pour un casque intégral.

Les casques intégraux sont ceux qui protègent le mieux. Outre la boîte crânienne, ils protègent bien le visage et le menton.

Les casques modulables disposent d'une mentonnière qui se relève. Cette mobilité les rend moins efficaces en terme de protection que les casques intégraux mais ils sont plus aisés à enfiler et facilitent le port de lunettes. Attention, certains casques modulaires ne sont pas homologués pour circuler en position jet.

Testez votre conduite

Une voiture qui déboîte, un piéton qui traverse, un automobiliste qui n'a pas vu la moto arriver... Les surprises sont nombreuses lorsqu'on roule en 125. Ce module propose 5 parcours en caméra subjective permettant de tester sa capacité à anticiper les situations dangereuses.

MOTO 125

- Choisissez votre 125
- Équipez-vous
- Testez votre conduite** >
- Testez votre code
- Déjouez les pièges
- Soyez en règle

Testez votre conduite

Une voiture qui déboîte, un piéton qui traverse, un automobiliste qui ne vous a pas vu... Les surprises sont nombreuses lorsqu'on roule en 125. Testez avec nous votre capacité à anticiper les situations dangereuses.



Menu

Testez votre Code

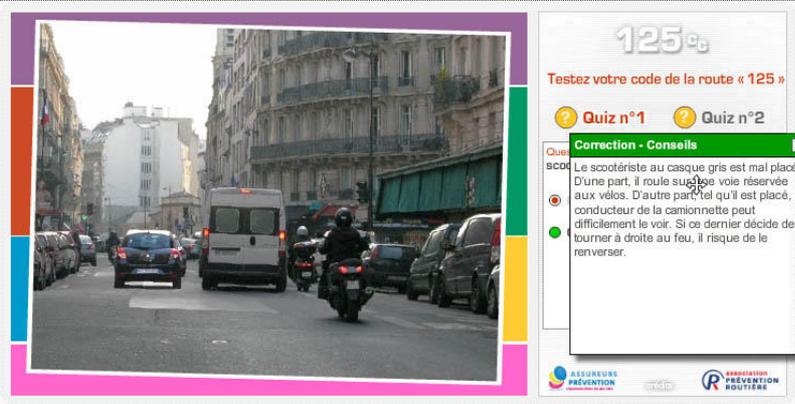
On peut être titulaire du permis B et croire qu'on connaît son code sur le bout des doigts, un simple quiz risque de mettre au grand jour ses lacunes en la matière ! Ce module propose deux quiz de 10 questions chacun, avec des réponses détaillées pour enfin devenir incollable sur la 125.

MOTO 125

- Choisissez votre 125
- Équipez-vous
- Testez votre conduite
- Testez votre code** >
- Déjouez les pièges
- Soyez en règle

Testez votre code

Vous avez votre permis B ; vous connaissez votre code. Mais, êtes-vous vraiment incollable sur la 125 ? Testez-vous avec nos quiz "Code de la route – spécial 125".



125cc

Testez votre code de la route « 125 »

Quiz n°1 Quiz n°2

Correction - Conseils

Le scootériste au casque gris est mal placé. D'une part, il roule sur la voie réservée aux vélos. D'autre part, tel qu'il est placé, le conducteur de la camionnette peut difficilement le voir. Si ce dernier décide de tourner à droite au feu, il risque de le renverser.

ASSURERS PRÉVENTION ROUTIÈRE

Déjouez les pièges

L'accident, on n'a jamais envie d'en parler. Pourtant, c'est en l'analysant de plus près qu'on est en mesure de l'éviter. Ce module propose 6 reconstitutions des cas les plus fréquents d'accidents en animations 3D. Ces pièges ont été identifiés grâce à une étude réalisée pour les partenaires par des chercheurs de l'INRETS. L'étude complète est d'ailleurs disponible en téléchargement en bas de page.

MOTO 125

- Choisissez votre 125
- Équipez-vous
- Testez votre conduite
- Testez votre code
- Déjouez les pièges**
- Soyez en règle

Déjouez les pièges

L'accident, on n'a jamais envie d'en parler. Pourtant, c'est en les analysant de plus près qu'on est en mesure de les éviter. Découvrez nos reconstitutions des cas les plus fréquents.



125cc
Découvrez et déjouez les pièges

- 1 La 125 « invisible »
- 2 L'angle mort
- 3 La 125 masquée
- 4 La voiture garée
- 5 La remontée de file
- 6 Le piéton

Ces pièges ont été identifiés grâce à une étude réalisée pour l'association Prévention Routière par Pierre Van Elstrand (INRETS). L'étude complète est disponible en téléchargement au pied de cette page.

Point commun à tous ces pièges : la faible visibilité des deux-roues. Le conducteur d'un deux-roues est en danger tant qu'il n'a pas compris qu'il est "invisible".

Alors, au-delà de savoir si vous êtes dans votre droit ou pas, et au-delà de savoir si vous avez la priorité ou pas, ralentissez pour mieux anticiper, prévoyez les erreurs des autres et rendez-vous visible en portant des vêtements de haute visibilité.

Soyez en règle

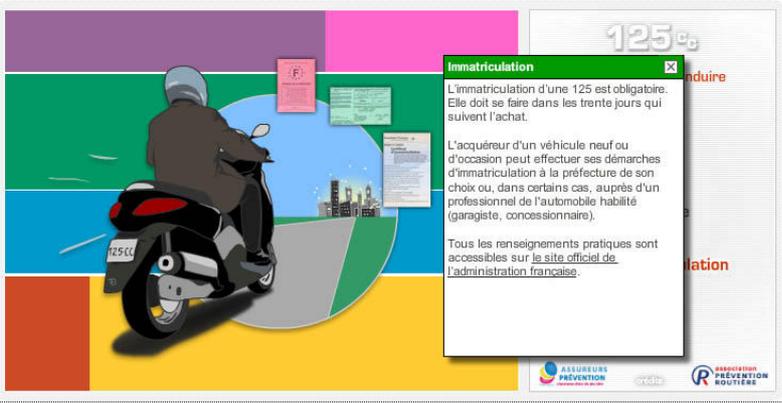
Permis B ? Permis A1 ? Relevé d'assurance ? Formation de 7 heures ? De quoi a-t-on besoin pour conduire une 125 ? Pour être sûr d'être en règle, ce module propose de faire un point sur les conditions et cas particuliers permettant la conduite d'une 125.

MOTO 125

- Choisissez votre 125
- Équipez-vous
- Testez votre conduite
- Testez votre code
- Déjouez les pièges
- Soyez en règle**

Soyez en règle

Permis B ? Permis A1 ? Relevé d'assurance ? Formation de 7 heures ? De quoi avez-vous besoin pour conduire votre 125 ? Pour être sûr d'être en règle, répondez à ces quelques questions.



Immatriculation

L'immatriculation d'une 125 est obligatoire. Elle doit se faire dans les trente jours qui suivent l'achat.

L'acquéreur d'un véhicule neuf ou d'occasion peut effectuer ses démarches d'immatriculation à la préfecture de son choix ou, dans certains cas, auprès d'un professionnel de l'automobile habilité (garagiste, concessionnaire).

Tous les renseignements pratiques sont accessibles sur le [site officiel de l'administration française](#).

Pour conduire une 125

Pour conduire une 125, vous devez :

- être titulaire d'un permis moto (permis A1, AL ou A)

ou

- être titulaire du permis voiture (permis B) depuis au moins deux ans et avoir suivi une formation de sept heures en moto-école.



L'association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 300 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière et organise des stages pour les former (plus de plus de 300 moniteurs d'éducation routière formés en 2010).

35 000 conducteurs participent chaque année à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

100 000 adhérents et donateurs, dont 10 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



Assureurs Prévention

L'assurance et la prévention sont étroitement liées. Depuis des décennies, les assureurs ont à cœur de mener à bien leur mission de prévention, qu'ils considèrent comme leur 'second métier'. C'est ainsi qu'en 1949 ils en sont venus à créer l'association Prévention Routière par exemple, dont ils sont aujourd'hui le principal partenaire. Mais la prévention et l'assurance, c'est aussi la santé, l'habitation, les accidents de la vie quotidienne, les catastrophes naturelles, etc...

Pour chaque Français, les risques sont nombreux et concernent chaque pan de leur activité quotidienne. L'approche proposée par les assureurs devait refléter cette dimension globale : Assureurs Prévention initie donc des actions « transversales ». L'association a pour vocation d'alerter l'ensemble des Français sur les dangers qui les guettent et de leur délivrer des messages et des informations pratiques simples.

L'association, présidée par Bernard Spitz, s'appuie sur un Comité d'Orientation Scientifique (COSAP), lieu d'échange et de dialogue avec la société civile, composé d'une dizaine de membres éminents, à la tête duquel se trouve Philippe-Gabriel Steg. Deux commissions viennent enrichir les prises de paroles d'Assureurs Prévention.

Ses actions s'articulent toutes autour de son site www.assureurs-prevention.fr. Vidéos, quiz, témoignages, dossiers sont disponibles pour s'informer, se former, ou combattre les idées reçues.

Pour en savoir plus : www.assureurs-prevention.fr